



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## déclarations

Question écrite n° 122855

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur les difficultés qu'ont rencontrées les propriétaires d'immeubles pour remplir la déclaration 2072 concernant les revenus des SCI des personnes physiques avant le 28 février. De nombreux propriétaires ont rencontré des difficultés pour remplir ce document car ils ne disposent pas des documents nécessaires avant la fin du mois de mars. Il lui demande donc s'il ne serait pas plus simple de faire coïncider la date de transmission de cette déclaration 2072 avec la date de dépôt de la déclaration du revenu des personnes physiques puisqu'il s'agit d'une déclaration commune.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122855

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** budget et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** budget, comptes publics et fonction publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mai 2007, page 4223